

## **Synthèse des contributions des participants à l'atelier 4**

**La place du citoyen et de l'artiste dans la vie culturelle** : comment encourager de nouvelles pratiques culturelles individuelles et développer la participation citoyenne dans les instances de décision publique ? Comment prendre en compte la notion de bénévolat et d'amateur ? Comment concevoir également le monde culturel comme un monde du travail ? Comment favoriser l'égalité professionnelle ? Quels sont les principaux enjeux de l'intervention publique pour accompagner les parcours professionnels et amateurs quel que soit le stade d'élaboration dans lequel on se trouve ? Formation, insertion professionnelle, formation continue, accompagnement et structuration des projets, reconversion ?

Modération : Patricia Oudin et Cécile Benoist - Région Nouvelle-Aquitaine

---

Pour ce premier rendez-vous, les participants ne sont pas parvenus au consensus.

Nous avons constaté une diversité des participants à la commission et de leurs champs d'origine dans l'écosystème culturel de Nouvelle-Aquitaine. Certains sont issus du secteur culturel, d'autres de la sphère socio-culturelle et de l'éducation populaire... Certains sont des professionnels, d'autres des bénévoles... Certains représentent des associations, d'autres des "institutions" (c'est-à-dire des structures de pratique et de diffusion culturelle, d'enseignement artistique...), d'autres encore des entreprises... Au premier abord, cette diversité a d'abord été perçue comme un obstacle. Afin de le surmonter, il convient donc que les participants apprennent à se connaître et "s'approprient" pour pouvoir étudier la problématique posée.

Au cours des échanges, des questionnements récurrents ont pu être constatés :

- la question des territoires :
  - vit-on les mêmes choses à la ville ou en milieu rural ?
  - Ces expériences peuvent-elles être complémentaires ?
  - Les territoires pourraient-ils être le point d'entrée dans nos réflexions et travaux ?
- la problématique des parcours :
  - celui du citoyen qui s'empare de la culture pour mieux appréhender son environnement politique
  - celui de l'artiste citoyen qui a un message à transmettre
  - celui du spectateur (consommateur) qui devient progressivement artiste (acteur)
  - celui de l'artiste amateur qui se tourne petit à petit vers le professionnalisme
- la définition des droits culturels : de nouveaux droits qui permettent de passer de la démocratisation de la culture à une véritable démocratie culturelle
- la nécessité de trouver une voie commune s'appuyant sur :
  - la co-construction et un travail partenarial
  - l'obligation de construire autour de ce qui nous rapproche

- la possibilité de faire travailler des chercheurs sur ces sujets
- la nécessité de recenser les initiatives existantes.

Notre atelier a donc retenu plusieurs questions à étudier plus avant :

- la problématique de la participation citoyenne (et notamment celle des artistes) dans les instances de décision politique
- les notions de l'amateur, du volontaire, du bénévole
- l'adaptation de la formation professionnelle des artistes
- le sens à donner à l'idée de "droits culturels" définis par la loi NOTRe (article 103) et par conséquent aux devoirs qui y sont liés

Pour ce faire, il souhaite se munir au plus vite d'outils et d'une méthodologie partagée, sachant que l'implication des participants ne devra pas être trop chronophage. Nous avons donc convenu de nous retrouver le 16 mai à Angoulême, mais nous continuerons à travailler tous ensemble autour de ces questions. Nous avons besoin de temps pour poursuivre sereinement.

Pour conclure, il nous a semblé absolument nécessaire que les acteurs de la culture contribuent à redonner du sens à la politique comme l'affirme cette formule de Roland de Brodt :

*« L'enjeu social de la création artistique n'est pas la transformation du monde mais bien*

*la transformation des imaginaires. Il peut en découler la transformation du monde ».*